

Dans les hôpitaux psychiatriques, la deuxième vague est déjà là

De nombreux établissements enregistrent une hausse des hospitalisations, notamment sous contrainte. L'interruption du traitement durant le confinement et le climat anxiogène expliquent la saturation actuelle.

ANALYSE

SANDRA DURIEUX

C'est un rebond. Mais peut-être pas celui que l'on attendait, ou du moins pas aussi rapidement. Partout à Bruxelles et en Wallonie, les hôpitaux psychiatriques agréés doivent faire face à une hausse considérable des prises en charge de patients que la crise sanitaire a complètement chamboulés. Entre les traitements déréglés pendant le confinement, les mesures sanitaires anxiogènes et l'impossibilité actuelle de mener toutes les démarches thérapeutiques (activités de groupe, sorties encadrées...), les médecins font face à des situations graves qui poussent les autorités à ordonner des hospitalisations sous contrainte. En psychiatrie, celles-ci sont de deux types. Il y a tout d'abord l'internement pour les personnes atteintes d'un trouble mental et qui ont commis un crime ou un délit. Et puis il y a les « mises en observation » qui sont en quelque sorte des mesures préventives ordonnées en urgence par un procureur du Roi lorsqu'il estime qu'une personne souffrant de problèmes psychiatriques met gravement en danger sa propre santé ou sécurité, ou même celles des autres.

Une décision qui ne peut toutefois être prise sans l'expertise menée par l'un des hôpitaux spécialisés et agréés dans ce domaine. Et ce sont ces derniers qui croulent actuellement sous la demande. A Bruxelles, rien que pour le mois de juin, près de 200 expertises ont été menées. Une situation inédite qui fait redouter le pire aux profes-



sionnels pour les mois à venir. « A Bruxelles, la situation était déjà difficile avant le Covid », explique le docteur Geertje Steegen, psychiatre et cheffe de clinique adjointe au CHU Brugmann. « Seuls quatre hôpitaux sont agréés pour les mises en observation, ce qui est insuffisant pour la densité de la population et la spécificité du territoire qui accueille les patients francophones du Brabant flamand, une partie du Brabant wallon et aussi de nombreux résidents illégaux. La crise sanitaire a rendu la réalité encore plus complexe car un des quatre hôpitaux agréés - Erasme - a fermé son service durant le confinement. Il y a eu une surcharge de travail pour les trois autres structures et une saturation de l'occupation des lits d'hospitalisation. Nous ne pouvions pas organiser les sorties de patients comme nous le souhaitions car toute la chaîne de prise en charge en aval était, elle, complètement à l'arrêt. Mais à un moment donné, nous avons dû faire de la place pour prendre en charge les patients hospitalisés sous contrainte alors, oui, nous n'avons pas toujours organisé de très « belles » sorties et ce sont probablement ces patients que nous reverrons bientôt. »

Des décompensations post-confinement

Pour le docteur Gérald Deschietere, psychiatre et responsable de l'unité de crise aux Cliniques universitaires Saint-Luc, le dérèglement de la prise en charge des patients durant le confinement n'est pas la seule cause de la saturation actuelle. « On observe beaucoup de décompensation chez les patients dont l'angoisse et l'anxiété ont particulièrement augmenté durant le confinement », dit-il. « Ils ont peur d'attraper le Covid, bien sûr, et ils ne peuvent plus se reposer sur leurs habitudes routinières en raison des mesures sanitaires comme le port du masque, la distanciation sociale... Paradoxalement, on a aussi des patients qui étaient très bien durant le confinement et qui se sont mis à angoisser lors du déconfinement lorsqu'ils ont dû sortir de chez eux. »

En Wallonie aussi les hôpitaux spécialisés observent une hausse des prises en charge. Et si la situation n'est pas aussi critique qu'à Bruxelles, les constatations sont identiques. « Durant le confinement, nous avons perdu

de vue environ 20 % de nos patients », explique Xavier de Longueville, directeur médical du Beau-Vallon, un centre de soins spécialisé en santé mentale situé à Saint-Servais. « Ils représentent la plupart de nos hospitalisations sous contrainte qui ont augmenté de 50 % depuis le déconfinement. »

Des nouveaux cas liés à la crise

Et si la plupart des patients hospitalisés aujourd'hui étaient déjà connus des médecins, un certain nombre sont aussi de « nouveaux » cas que la crise a déclenchés. « Ce sont des personnes qui présentaient probablement déjà des troubles mais qui parvenaient à être contenus grâce à un soutien familial, un encadrement professionnel ou des activités sociales », explique Michaël Peeters, responsable de la « Canopée » au Beau-Vallon, la cellule d'accueil et d'orientation psychiatrique. « Or, ces soutiens ont été perdus durant le confinement et ces personnes font maintenant une décompensation de leur maladie sous-jacente. Nous prenons aussi en charge de plus en plus de troubles dépressifs causés directement par la crise sanitaire. Des personnes qui n'ont pas pu faire leur deuil notamment. Et nous voyons apparaître les prémices des conséquences économiques de la crise notamment chez des personnes qui perdent leur travail ou font faillite. »

Face à ce rebond psychiatrique et la surcharge de travail, le personnel se dit fatigué et inquiet. La crise sanitaire peut encore faire des dégâts dans les mois à venir et il faudra tenir sur le long terme. A Bruxelles, les médecins estiment que cela ne pourra pas se faire sans une revalorisation complète du secteur de la mise en observation.

Si la plupart des patients hospitalisés aujourd'hui étaient déjà connus des médecins, un certain nombre sont aussi de « nouveaux » cas que la crise du coronavirus a déclenchés.

© FRANÇOIS EQUETER.

le médecin généraliste « Les gens ont besoin d'espoir »

ENTRETIEN

S.DX.

Médecin généraliste à Houffalize, Stéphane Horman estime que le discours des autorités politiques et scientifiques est beaucoup trop anxiogène pour la population alors que, selon lui, la situation ne le justifie pas.



Je crains fort une augmentation des suicides. Rien que dans mon petit cabinet de campagne, j'en ai déjà constaté deux ces derniers jours, ce qui est tout à fait inhabituel

Stéphane Horman
Médecin généraliste



même qu'en mars. Quand ils viennent me voir, je leur dis la vérité et je leur

montre les graphiques et les tableaux pour qu'ils comprennent mieux. Les gens ont aussi besoin de paroles rassurantes, positives... ils ont besoin d'espoir, surtout les personnes âgées.

Selon vous, les dégâts psychologiques liés à l'anxiété permanente pourraient faire encore plus de victimes que le Covid lui-même ?

Je pense, oui. On a déjà parlé du phénomène de glissement chez les personnes âgées, mais on peut aussi retrouver ce problème dans une population plus jeune, déjà fragile sur le plan psychologique et qui sombre dans la dépression. Je crains fort une augmentation des suicides. Rien que dans mon petit cabinet de campagne, j'en ai déjà constaté deux ces derniers jours, ce qui est tout à fait inhabituel. Et je suis pessimiste pour les mois à venir avec l'arrivée de l'automne, mais aussi des victimes économiques de cette crise. Il est temps que les autorités, dans leurs discours et dans leurs décisions, tiennent compte de cela.

Vous n'hésitez pas à aller l'encontre de certaines décisions, notamment en prescrivant un éclatement de la bulle sociale ?

Oui, j'ai notamment reçu une jeune fille chez moi prête à sombrer dans la dépression parce qu'elle ne pouvait plus voir sa grand-mère en raison des mesures sanitaires et de la bulle des cinq. Je lui ai imposé d'y aller. De toute façon, je ne crois absolument pas à cette fameuse bulle sociale ni à son intérêt scientifique. Et je pense très sincèrement que les gens ne la respectent pas car c'est tout simplement une question de bon sens. Mais pour certains, la règle est la règle et ils ont du mal à la franchir même si leur santé mentale est en jeu.

AVIS A LA POPULATION

RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC PRÉALABLE À ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

LE BOURGMESTRE, Porte à la connaissance de la population qu'une réunion d'information du public, selon les modalités du Livre 1er du Code de l'Environnement (Art. D.29-5 et R.41-1), est programmée à la demande du Centre Hospitalier Universitaire de Liège, dont le siège social est situé Avenue de l'Hôpital n°1, 4000 Liège et du consortium 6NERGYPARK, dont le siège est situé rue des Spinettes n°13, 4140 Sprimont dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme relative à l'extension des parkings au CHU Notre-Dame des Bruyères, tenant compte du projet de restructuration du complexe hospitalier, localisés sur les parcelles situées rue de Gaillarmont, 4032 Chênée, cadastrées 110N ; 110P ; 110S ; 120E5 ; 120F5 ; 120G5 ; 120K5 ; 120S3 ; 120V3 ; 120V3.

Le projet vise l'extension des parkings sur le site du CHU Notre Dame des Bruyères à Chênée, tenant compte du projet de restructuration du complexe hospitalier.

Cette réunion d'information aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 à 18h00, Hall omnisports de Grivegnée, rue Nicolas Spiroux 55 à 4030 GRIVEGNEE et aura pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne voulant prendre connaissance du projet est cordialement invitée à cette réunion.

Dans les quinze jours qui suivent la réunion, toute personne peut émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant au Collège des Bourgmestres et Echevins de la Ville de Liège :

- Par écrit :
ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIEGE DEPARTEMENT DE L'URBANISME à l'attention de M. Renaud KINET-POLEUR
Dossier 10007 CHU Notre Dame des Bruyères - La Batte 10, 4^e étage, 4000 Liège.

- Par courriel : enquete.urbanisme@liege.be

Le courrier, ou courriel, doit mentionner les nom et adresse de la personne, et une copie doit être envoyée au demandeur.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Christian Franck, Directeur du Département Technique du CHU à l'adresse suivante : Avenue de l'Hôpital 1 à 4000 Liège (tél : 04/366.71.00. et courriel : christian.franck@chuliege.be).